

REUNION DU 13 MAI 2019

Présents : Tous

Secrétaire : H. CLERDAN

Compte-rendu de la réunion du 8 Avril 2019 : ce compte rendu est approuvé sans modification.

Élections Européennes : ces élections auront lieu le 26 mai; le scrutin sera ouvert de 8h à 18h. Le bureau de vote sera ainsi tenu :

8h00 à 10h30	Denis Martin GANS – Michel LATRILLE
10h30 à 13h00	Patricia MIVIELLE et Catherine SANQUER
13h00 à 15h30	Hélène CLERDAN et Gérard GAY
15h30 à 18h00	Joëlle BORDES et Bernard PLAT

Information sur le projet privé de RPA : le maire informe le conseil que les porteurs du projet de résidence pour personnes âgées non dépendantes abandonnent ce projet et qu'ils ont demandé le retrait du permis de construire accordé le 5 mai 2018.

Il rappelle que ce projet, correspondant à un besoin sur le territoire, est inscrit dans le PLUi en cours d'élaboration.

Il ressort du débat qu'il est souhaitable de mener une réflexion sur la faisabilité d'un projet similaire mené dans le cadre d'un portage public.

Préparation de l'inauguration de la Mairie et de la Médiathèque : le maire précise que les principaux partenaires et financeurs de ces réalisations ont confirmé leur présence pour le 21 juin.

Les invitations seront distribuées dans la commune et envoyées aux invités extérieurs, début juin. Afin de retracer par quelques photos, l'historique des travaux, il est décidé de demander à l'IDDAC le prêt de grilles d'exposition. L'apéritif se fera à l'extérieur de la salle sous des tentes prêtées par la Communauté de Communes. Le prêt de ces deux équipements, grilles et tentes, nécessite des conventions que le conseil autorise le maire à signer avec les organismes prêteurs.

La journée sera clôturée par le Comité des Fêtes qui organise la Fête de Saint Jean.

Loyer du presbytère : le maire fait part de l'entretien qu'il a eu avec Madame TAUZIN. Ce logement n'est plus adapté aux besoins de la locataire dont la composition du foyer a évolué depuis son entrée dans les lieux. Le conseil décide de ne pas renouveler le bail qui arrive à échéance au 30 novembre prochain. De son côté Madame TAUZIN a commencé ses recherches d'un nouveau logement. Il est convenu que le CCAS l'accompagne dans ses démarches et que la commune se montre bienveillante quant à sa date de départ.

Informations / Questions Diverses.

Pétition de l'Association « les Garonnais Liquidés » : cette association créée pour défendre les terres de Bourdelles et Mongauzy contre le projet LAFARGE HOLCIM, de création d'un site d'extraction de matériaux, a lancé une pétition auprès du public et des élus.

La recherche et l'extraction de matériaux sont un besoin pour le territoire, et sont actées dans le Schéma Départemental des Carrières et dans le SCOT du Sud Gironde. Aussi, le conseil municipal, tenant compte du peu d'informations officielles connues à ce stade du projet, décide de ne pas donner suite à cette pétition.

La séance est levée à 23h55.